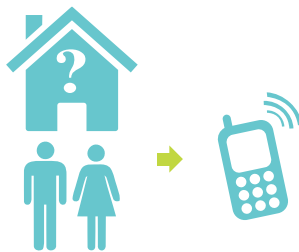


## PLATEFORME DE RÉNOVATION THERMIQUE

### Un dispositif d'accompagnement personnalisé

Vous souhaitez rénover votre habitation pour réduire votre consommation d'énergie et faire des économies, améliorer votre confort et réhausser la valeur patrimoniale de votre bien... beaucoup de questions se posent à vous :



par où commencer ?  
Quelles solutions retenir ?  
Avec qui entreprendre les travaux ? Comment obtenir des aides financières ?

**04 76 34 44 29**

Prenez rendez-vous auprès du chargé de mission de la CCT.  
Contact mail : [plateforme.renovation@cdctrieves.fr](mailto:plateforme.renovation@cdctrieves.fr)



1<sup>er</sup> entretien > vous expliquez votre projet au technicien chargé de la plateforme de rénovation. Ce projet correspond bien au dispositif d'aide mis en place et vous souhaitez le suivre. Place au diagnostic de votre habitation. La CCT prend en charge la majeure partie du coût de l'opération (environ 700 euros), seule une participation de 200 euros vous est demandée.

Rendez-vous à votre domicile pour un audit énergétique-complet assuré par un professionnel. Tout est passé au crible : la toiture, les murs, les huisseries, le mode de chauffage... Les conclusions de cet examen complet sont notifiées et détaillées avec vous lors d'un nouveau rendez-vous.

Finalisation de votre passeport rénovation à l'aide des observations recueillies lors du diagnostic. Ce document répertorie avec précision l'état des lieux énergétique du logement.

Les particuliers se rapprochent des entreprises pour obtenir des devis. Un nouveau rendez-vous peut vous aider à examiner avec le technicien de la CCT les propositions reçues. C'est l'occasion également de calculer l'aide financière et d'avoir une dernière réflexion avant les travaux.

Place aux travaux. Suivi de la bonne avancée du chantier et de la conformité des opérations.



### Des aides financières

A noter :  
aides accordées en cas de suivi des préconisations et lorsque les travaux sont confiés à une entreprise partenaire. Uniquement sur présentation des factures finales.



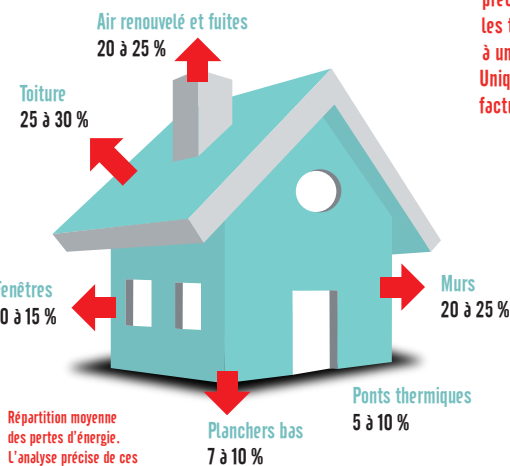
Aides directes de la CCT >

Prise en charge de 10% du montant des travaux :  
rénovation partielle : 1000€ maximum  
rénovation globale : 1500€ maximum

### Des conseils



Conseils de la CCT pour vous orienter vers d'autres aides (EIE, Soliha, CAUE, Adil ...)



### Rénovation thermique : 100% utile !

Améliorer la performance énergétique de son logement est une opération intéressante : meilleur confort été comme hiver (parois froides, courants d'air, humidité...), diminution de ses consommations d'énergie, de ses émissions de gaz à effet de serre et de ses rejets polluants, augmentation de sa valeur patrimoniale (classification énergétique dite DPE pour vente ou location). Atteindre un niveau de « basse consommation d'énergie » est réalisable et revient à diviser par 4 à 6 les besoins de chauffage v

Les effets vertueux de l'investissement public pour l'économie locale :

en mobilisant des aides aux particuliers l'action de la CCT pour la transition énergétique génère directement un investissement travaux sur le territoire et profite ainsi aux artisans locaux



Impliquer les entreprises du Trièves

